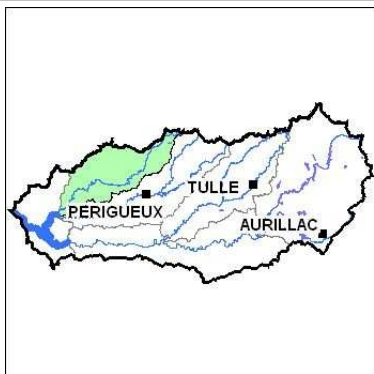
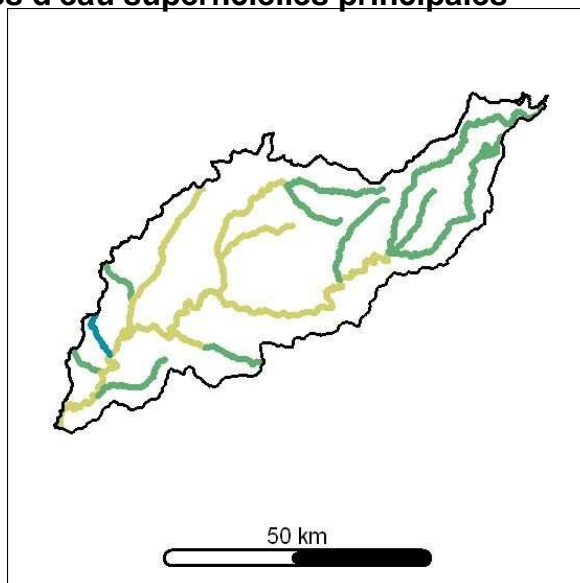
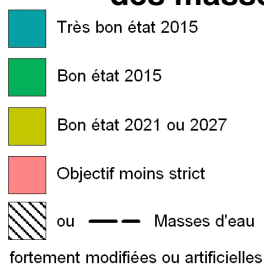


Unité Hydrographique de Référence Dronne



Objectifs d'état global des masses d'eau superficielles principales



Enjeux

- Développement équilibré des usages sur les étangs
- Gestion équilibrée de la ressource
- Derniers foyers de pollution (Périgueux)
- Fonctionnalité des milieux (zone Natura 2000)
- Pollution par les nitrates des nappes alluviales

Le tableau ci-après rappelle les mesures complémentaires qui s'appliquent sur une partie ou la totalité de l'UHR en précisant le maître d'ouvrage général et la nature des mesures (I pour Incitative ; C pour Contractuelle ; R pour réglementaire).

| Mesures de l'UHR Dronne | | | |
|-------------------------------|--|--------------------------------|-------|
| Gouvernance | | | |
| Gouv_1_01 | Favoriser l'émergence des maîtres d'ouvrage et le développement de structures d'animation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage | Pouvoirs publics | I C |
| Gouv_1_02 | Animer et développer des outils de gestion intégrée (SAGE, contrats de rivières, plans d'actions territoriaux, plans de gestion des étiages, zones humides, cellule d'assistance technique rivière, programmes migrateurs) | Pouvoirs publics | I C |
| Gouv_2_01 | Améliorer la communication, la formation et la sensibilisation vers les partenaires et le public | Pouvoirs publics-APNE | I C |
| Connaissance | | | |
| Conn_2_01 | Développer la connaissance des relations entre les différents types de masses d'eau | Recherche | C |
| Conn_2_04 | Améliorer la connaissance des zones humides (inventaires, atlas, cartographie...) | Pouvoirs publics | I C |
| Conn_3_01 | Améliorer la connaissance des usages générateurs de pollution (industrie, agriculture, urbanisation...) : approche par bassin versant | Pouvoirs publics | I C |
| Conn_3_03 | Améliorer la connaissance des performances des réseaux d'assainissement | Collectivités | I |
| Conn_3_05 | Caractériser les zones de loisirs nautiques (sites de baignade, zones de navigation de plaisance...) : inventaire, profil environnemental baignade | Collectivités | I |
| Conn_9_01 | Poursuivre et développer les actions de recherche et de prospective : - structurer les échanges entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée, - développer les moyens de recherche appliquée, - réaliser une veille scientifique, - développer la recherche de technologies innovantes pour lutter contre les pollutions diffuses, - mener une étude prospective sur les conséquences du changement climatique et de l'élévation du niveau de la mer | Pouvoirs publics- Recherche | I C |
| Pollutions ponctuelles | | | |
| Ponc_1_03 | Réaliser des schémas d'assainissement des eaux usées départementaux ou par bassin et si nécessaire pour les bassins urbanisés un schéma de gestion des eaux pluviales | Collectivités | C |
| Ponc_1_04 | Mettre en place des techniques de récupération des eaux usées ou pluviales pour limiter les déversements par temps de pluie | Collectivités | C |
| Ponc_1_06 | Sensibiliser les usagers sur les risques liés aux rejets, dans les réseaux de collecte, de produits "domestiques" toxiques et promouvoir l'utilisation de produits écolabellisés | Pouvoirs publics | I |
| Ponc_2_03 | Mettre en oeuvre les bonnes pratiques de gestion des ouvrages et sous produits d'épuration des industriels (notamment agroalimentaire) : stations de traitement, cuves de stockage, filières d'élimination, technologies propres... | Industriels | C R |
| Rejets diffus | | | |
| Diff_3_01 | Améliorer les équipements et les pratiques en matière d'utilisation de produits phytosanitaires (local de stockage des produits phytosanitaires, sécurisation des aires de remplissage et de rinçage) | Agriculteurs-Collectivités | I C R |
| Diff_9_02 | Aménager l'espace pour limiter l'érosion et lutter contre les transferts (notamment mise en place de couverture hivernale des sols et de bandes végétalisées) | Agriculteurs | C |
| Diff_9_04 | Développer des programmes d'actions de lutte contre les pollutions diffuses | Pouvoirs publics | I C |

Mesures de l'UHR Dronne

Eau potable et baignade

| | | | |
|-----------|---|------------------|-----|
| Qual_2_01 | Protéger les sites de baignade contre les pollutions, l'eutrophisation (y compris transfert de phosphore par érosion) et les cyanobactéries dues : - à l'élevage, - à l'assainissement collectif et aux eaux pluviales, - à l'assainissement non collectif | Pouvoirs publics | C R |
|-----------|---|------------------|-----|

Modification des fonctionnalités

| | | | |
|-----------|--|---|-------|
| Fonc_1_01 | Restaurer les zones de frayère | APNE | C |
| Fonc_1_02 | Lutter contre les espèces invasives (gestion et sensibilisation) | Pouvoirs publics-APNE | I C R |
| Fonc_1_04 | Entretien, préserver et restaurer les zones humides (têtes de bassins et fonds de vallons, abords des cours d'eau et plans d'eau, marais, lagunes...) : - interdire le drainage ou l'envoyage des zones humides abritant des espèces protégées ou des zones humides inventoriées pour leurs fonctionnalités hydrologique et/ou biologique, - procéder à des acquisitions foncières dans les zones humides, - développer le conseil et l'assistance technique aux gestionnaires de zones humides | Pouvoirs publics-APNE | I C R |
| Fonc_2_01 | Mettre en œuvre des plans de renaturation des cours d'eau | Collectivités-APNE | C |
| Fonc_2_04 | Restaurer et entretenir les annexes hydrauliques des cours d'eau | Collectivités-APNE | C |
| Fonc_2_05 | Déterminer les espaces de mobilité des cours d'eau | Collectivités | C |
| Fonc_2_06 | Limiter ou interdire la création de plans d'eau et limiter l'impact des plans d'eau existants | Pouvoirs publics | C R |
| Fonc_2_07 | Accompagner et sensibiliser les acteurs sur les interventions sur les milieux (techniciens rivières, guides techniques,...) | Pouvoirs publics-APNE | I C |
| Fonc_4_01 | Aménagement ou effacement des ouvrages pour rétablir la libre circulation pour les migrateurs (notamment mise en œuvre de la trame bleue) | Collectivités-Gestionnaire ouvrage-AAPPMA | C |
| Fonc_4_03 | Améliorer les ouvrages et leur gestion (vannes de chaussées, de barrages...) pour : - garantir les débits des cours d'eau et les niveaux d'eau des marais, - limiter l'impact de ces ouvrages sur la faune et la flore aquatiques | Gestionnaire ouvrage | C |

Prélèvements, gestion quantitative

| | | | |
|-----------|---|---|-----|
| Prel_1_02 | Augmenter la ressource en eau disponible à l'étiage sur les bassins déficitaires par la construction de retenues supplémentaires | Pouvoirs publics | C |
| Prel_2_01 | Adapter les prélèvements aux ressources disponibles | Pouvoirs publics | C R |
| Prel_2_02 | Favoriser les économies d'eau : sensibilisation, économies, réutilisation d'eau pluviale ou d'eau de STEP, mise en œuvre des mesures agroenvironnementales (amélioration des techniques d'irrigation, évolution des assolements...) | Agriculteurs-Industriels-Collectivités-Particuliers | C |

Inondations

| | | | |
|-----------|---|------------------|-----|
| Inon_1_01 | Elaborer et mettre en œuvre les préconisations du schéma de prévention des crues et des inondations | Pouvoirs publics | C R |
| Inon_1_02 | Développer les aménagements de ralentissement dynamiques | Collectivités | C R |